

Le témoignage
d'agriculteurs
innovants !

INNOV' ACTION 2016

COMMENT ADAPTER SON ASSOLEMENT EN BIO ?

HERVÉ ET SAMUEL SOLIGNAC



Hervé et Samuel sont éleveurs de chèvres en agriculture biologique, sur la commune de Palhers (48). Ils élèvent 400 chèvres pour produire 320 000 L de lait désaisonnés. Le lait est livré à la laiterie « La Lemance » via la SAS Bio France. L'exploitation est constituée de 210 ha dont 117 ha de parcours.

Depuis 2015, les associés ont fait le choix de remplacer la culture des méteils autoconsommés au profit de cultures de vente : lentilles et blé panifiable qu'ils commercialisent à UNICOR et au Moulin de Colagne.

Les investissements sont ciblés prioritairement sur les équipements permettant d'améliorer les conditions de travail (bâtiments d'élevage, traite, etc).

Le matériel est majoritairement en copropriété et en CUMA.

En 1996 Hervé s'est installé sur cette ferme, non familiale, pour y élever 350 brebis viande Blanches du Massif Central avec une conduite technique : 3 agnelages en 2 ans avec production d'agneaux Label Rouge, sélection génétique.

En 2005, son frère Samuel s'installe et le rejoint pour former le GAEC. Ils doublent alors le troupeau de brebis et construisent un bâtiment très fonctionnel. Seulement, 2 ou 3 ans après, le marché des ovins est en crise et les charges explosent avec le « troisième choc pétrolier ». Ces éléments amènent les associés à remettre en question leur modèle, dont les résultats techniques étaient pourtant bons. Ils choisissent alors une production aux débouchés rémunérateurs. C'est ainsi qu'en été 2008, 400 chevrettes sont arrivées à Pradassoux. Dès le mois de mars 2009 le lait a été commercialisé auprès de la Fromagerie des Cévennes. « Nous devons livrer 300 000 L de lait dans les 3 ans mais au bout de 2 années, la laiterie, ayant connu des difficultés de commercialisation, nous

a annoncé qu'elle ne nous collecterait pas plus de 100 000 L. Les investissements ayant été fait pour traire 400 chèvres, il a fallu trouver un autre débouché. En conventionnel aucune laiterie ne voulait prendre de lait. Par contre en Bio, le téléphone sonnait presque tout seul », explique Samuel. « Nous n'étions pas forcément convaincus par le Bio mais là, il a fallu se lancer ». C'est donc en 2011 que l'exploitation entame sa conversion en Bio pour livrer le lait à la laiterie de « La Lemance », située dans le Lot-et-Garonne.

Les frères SOLIGNAC sont des éleveurs très techniques. Leurs choix sont, entre autres, guidés par l'amélioration des performances du troupeau et du sol.

En passant en Bio, la conduite du troupeau et celle des surfaces ont été réadaptées afin de ne pas diminuer la productivité laitière des chèvres et de limiter la perte de rendements au niveau des cultures pour rester autonome.

REPÈRES

Optimiser la performance économique de l'exploitation :

• **Produire pour des filières rémunératrices :** conversion en caprin lait / production de lait désaisonné / conversion en AB

• **Optimiser la production laitière des chèvres :** sélection génétique / alimentation (avec une ration permettant aux chèvres d'exprimer leur potentiel de production).

• **Viser une autonomie alimentaire** (quitte à ce que la vente de cultures plus adaptées au système agronomique permette d'acheter des aliments plus adaptés au troupeau).

ZOOM SUR LES PRATIQUES INNOVANTES

UNE RATION DE BASE HOMOGENE ET LA PLUS RICHE POSSIBLE

La Luzerne est la base de la ration car elle présente plusieurs atouts. C'est une plante bien adaptée à nos terrains, elle assure un bon rendement pendant 3-4 ans et elle enrichit les sols en azote. La 1ère coupe des prairies temporaires étant entièrement mise en boudin, nous tenons à ce que la luzerne soit présente dans toutes nos prairies pour garantir une homogénéité dans la ration. Etant riche en protéines, elle nous permet de limiter l'apport de tourteaux. En revanche, notre ration est difficile à équilibrer car elle est même trop riche en PDIN et nous peinons à rééquilibrer avec des aliments assez riches en UF. Cette année, nous faisons donc un essai en semant 2 ha de maïs fourrager.



ASSURER L'AUTONOMIE FINANCIERE POUR ACHETER SON AUTONOMIE ALIMENTAIRE

La difficulté en Bio est d'arriver à maîtriser le salissement des parcelles et la fertilisation.

L'assolement de l'exploitation et les rotations ont fait, et font toujours, objet d'une profonde réflexion.

L'idée est d'allonger les délais de retour d'implantation d'une même espèce culturale pour limiter le salissement et les problèmes d'allélopathie. De même, nous cherchons à utiliser les plantes fixatrices d'azote pour assurer un apport minimum nécessaire à un meilleur rendement.

Toutes les cultures qui, agronomiquement, sont intéressantes à planter sur nos surfaces ne s'adaptent pas forcément aux besoins de notre troupeau. Nous pensons qu'il ne faut pas se bloquer à faire des cultures adaptées au troupeau et nous considérons qu'en produisant des cultures de vente cela nous permet d'acheter des aliments plus adaptés au troupeau : « En assurant une autonomie financière, nous achetons notre autonomie alimentaire » explique Hervé.

C'est ainsi que depuis 2014, nous vendons du blé panifiable au Moulin de Colagne.

Afin d'allonger la rotation avec une légumineuse, depuis l'an dernier nous cultivons des lentilles que nous vendons à Qualisol coopérative, partenaire d'UNICOR pour la commercialisation des cultures biologiques.

Ces 2 cultures destinées à la consommation humaine sont rémunératrices. La vente de ces 38 ha de culture va couvrir 42% des achats en concentrés nécessaires à la production du lait.

De plus, la culture du blé a permis l'an dernier d'être autonome en paille alors qu'en général nous achetons autour d'une centaine de tonnes par an.

La réflexion actuelle porte toujours sur l'allongement de la rotation en intégrant une culture supplémentaire. En 2015 notre rotation était basée sur 4 ans de luzerne, un blé, une lentille et un blé.

Le remplacement de la 2ème culture de blé est envisagé. D'où l'essai de maïs. Il faudra peut-être revenir à un méteil, qui serait plutôt moissonné, mais à voir comment l'intégrer dans la ration...

L'EXPLOITATION

Système : Élevage caprin lait Bio
Statut : GAEC entre 2 frères
MO : 2 Associés + salarié ponctuel



Productions animales :
400 chèvres laitières

Productions végétales :
38 ha de cultures de vente : blé panifiable et lentilles ;
2 ha de maïs fourrager
41 ha de prairies temporaires : dominante luzerne
12 ha de prairies permanentes
117 ha de parcours



www.innovaction-agriculture.fr/languedoc-roussillon-midi-pyrenees/

**INNOV'
ACTION**

**AGRICULTURES
& TERRITOIRES**
CHAMBRES D'AGRICULTURE
LANGUEDOC-ROUSSILLON
MIDI-PYRENEES



Retrouvez les témoignages Innov'Action sur :